

EPISTOLA

ILLUSTRISSIMI ET REVERENDISSIMI ARCHIEPISCOPI QUEBECENSIS

AD AUCTOREM

---

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

Québec, 4 février 1901.

A Monsieur l'abbé J. GIGNAC, J. C. D.,

Québec.

Cher Monsieur l'abbé,

J'ai fait examiner le Manuel de Droit Canonique que vous avez l'intention de faire imprimer prochainement, et sur le rapport favorable qui m'en a été fait, j'en autorise volontiers la publication.

Plusieurs fois déjà, dans les entretiens que j'ai eus avec nos professeurs universitaires de Québec, je leur ai exprimé le désir de les voir publier, après quelques années d'enseignement, les cours qu'ils ont donnés dans leurs Facultés respectives sur les diverses matières de la science sacrée et profane.

On a commencé—et avec un succès fort enviable—à répondre à mes pressantes invitations; des ouvrages de grande valeur ont été publiés et ont obtenu jusqu'en Europe les éloges d'hommes très compétents et une vogue peu com-